Docusign Envelope ID: E87111D8-E570-4C3C-83CA-461146F9D863

MERCURE & RODACH MANAGEMENT et CONSEILS
Société par actions simplifiée au capital de 107.300 euros
Siège social : 65 avenue Paul Doumer – 75116 PARIS
439 348 988 R.C.S. PARIS
(Ci-après la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 5 DECEMBRE 2025

Le 5 décembre 2025 à 11H15, au siège social de la société EURACONSEIL, société d'Avocats, sis 49 rue du Faubourg de Roubaix à LILLE (59000), la société REVIGESTION (458 501 814 R.C.S. LILLE METROPOLE), représentée par sa Présidente, la société DBL AUDIT ET CONSEIL (901 640 789 R.C.S. LILLE METROPOLE), elle-même représentée par Monsieur Guislain DECOURCELLE, ès-qualités de co-gérant,

Associée unique de la Société (ci-après l'« **Associée Unique** »),

En l'absence excusée de la société GRANT THORNTON, Commissaire aux comptes titulaire,

Usant des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et les statuts,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Remplacement du Président ;
- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- Changement de date de clôture et modification corrélative de l'article 17 des statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION
(Remplacement du Président)

L'Associée Unique, prenant acte de la démission, avec effet à compter de ce jour, de la société HOLDING CF INVESTISSEMENT de ses fonctions de Président de la Société, décide de pourvoir à son remplacement et de nommer en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée et avec effet à compter de ce jour :

- **La société DBL AUDIT ET CONSEIL**
 Société à responsabilité limitée au capital de 300.000 euros
 Dont le siège social est situé 4 Square Dutilleul à LILLE (59000)
 Immatriculée au R.C.S. de LILLE METROPOLE sous le numéro 901 640 789

En sa qualité de Présidente de la Société, la société DBL AUDIT ET CONSEIL disposera de tous les pouvoirs que les statuts attachent à ces fonctions, dirigera la Société et la représentera à l'égard des tiers.

La Présidente sera investie de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans les conditions et limites fixées par la loi et les statuts.

La rémunération du mandat social sera ultérieurement fixée.

Docusign Envelope ID: E87111D8-E570-4C3C-83CA-461146F9D863

La société DBL AUDIT ET CONSEIL par l'intermédiaire de Monsieur Guislain DECOURCELLE, ès-qualités de co-gérant, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

(Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts)

L'Associée Unique décide de transférer, avec effet à compter de ce jour, le siège social de la Société du 65 avenue Paul Doumer – PARIS (75116) au 4 square Dutilleul – LILLE (59000).

L'article 4 des statuts est corrélativement modifié comme suit :

« Article 4 - Siège social

Le siège social est situé au 4 square Dutilleul à LILLE (59000).

[…]. »

Le reste de l'article demeure sans changement.

TROISIEME DECISION

(Changement de date de clôture et modification corrélative de l'article 17 des statuts)

L'Associée Unique décide de prolonger d'un (1) mois la durée de l'exercice social en cours, ouvert le 1er septembre 2025, lequel aura ainsi une durée exceptionnelle de treize (13) mois, et se clôturera le 30 septembre 2026, et de fixer désormais au 1er octobre et au 30 septembre les dates respectives d'ouverture et de clôture des exercices ultérieurs.

En conséquence, l'article 17 des statuts est modifié comme suit :

« Article 17 – Exercice social

L'exercice social commence le 1er octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante. »

QUATRIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

* *
*

Docusign Envelope ID: E87111D8-E570-4C3C-83CA-461146F9D863

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé électroniquement par l'Associée Unique et par Monsieur Guislain DECOURCELLE, ès-qualités de co-gérant de la société DBL AUDIT ET CONSEIL, pour acception des fonctions qui viennent d'être confiées à ladite société, et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée unique.

Pour la société REVIGESTION	**Pour la société DBL AUDIT ET CONSEIL**
Qualité : Associée unique	*Qualité : Présidente*
Monsieur Guislain DECOURCELLE	Monsieur Guislain DECOURCELLE
DocuSigned by: Guislain DECOURCELLE 03D207ED62ED421...	DocuSigned by: Guislain DECOURCELLE 03D207ED62ED421...

Bon pour acceptation du mandat de Présidente